

## **AVIS PUBLIC**

### **SÉANCE EXTRAORDINAIRE 30 MARS 2023, 18H30**

**AVIS PUBLIC**, est par la présente donné, par le soussigné, que le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire le jeudi 30 mars 2023, à 18h30, à La Chapelle, située au 364 rue St-Joseph, à Laurier-Station.

Au cours de cette séance, les délibérations du Conseil et la période de questions porteront exclusivement sur les sujets suivants :

- 1. Validation de l'avis de convocation**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Administration**
  - 3.1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 mars 2023
  - 3.2. Autorisation Revenu Québec
  - 3.3. Résiliation de l'Entente intermunicipale relative à la collecte et au transport des matières organiques avec conditions
- 4. Voirie et travaux publics**
  - 4.1. Adoption / Règlement 04-23 / Règlement d'emprunt d'un montant de 687 480 \$ pour la réfection du poste de pompage PP-3
  - 4.2. Démission / M. Simon Auclair / Chef d'équipe des travaux publics
  - 4.3. Demande / Volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du FRR / Ressource pour les travaux publics / Municipalité de Sainte-Croix
- 5. Période de questions**
- 6. Levée de la séance**

Donné à Laurier-Station, ce 27<sup>e</sup> jour du mois de mars 2023.



Stéphane Dion  
Greffier-trésorier

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)**

Je, soussigné **STÉPHANE DION**, greffier-trésorier de la municipalité de Laurier-Station, résidant à Sainte-Croix-de-Lotbinière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie à chacun des endroits suivants, à savoir :

- Site internet de la Municipalité
- Babillard prévu à cet effet

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 27<sup>e</sup> jour du mois de mars 2023



Stéphane Dion  
Greffier-trésorier